



Guide des Services

Réservés aux membres du Club

2026

**AUTOMOBILE-CLUB
DU NORD DE LA FRANCE**

www.autoclubnord.com

autoclubnord@wanadoo.fr

ASSOCIATION INDÉPENDANTE SANS BUT LUCRATIF AU SERVICE DE TOUS LES AUTOMOBILISTES.

Le mot du Président

Depuis 1900, l'Automobile Club a bâti sa réputation sur la défense des automobilistes et de leur mobilité.

Mais c'est surtout une association qui est toujours aux côtés de ses adhérents, et qui propose un ensemble complet de services et de prestations, dont vous retrouverez le détail dans ce guide.

En effet, en tant que sociétaire vous bénéficiez tout d'abord de notre protection juridique automobile, qui vous défend pour tous les litiges que vous pouvez rencontrer avec votre véhicule.

Que ce soit avec un garagiste, une concession, un mandataire, un particulier, une administration, votre assureur, pour un achat, des réparations, la vérification de factures, un crédit... quel que soit le problème, nous sommes avec vous, de la négociation amiable jusqu'à la procédure judiciaire, techniciens, experts ou avocats sont à votre écoute avec une prise en charge qui peut aller jusque 5000€.

*En cas de panne, vous pouvez appeler la plate forme disponible **24h sur 24, 7 jours sur 7.***

Vous avez la possibilité d'effectuer des formations à la sécurité routière, des remises à niveau du Code de la Route, l'apprentissage de l'éco-conduite sur des simulateurs de conduite.

Vous avez droit à des remises ou la gratuité (selon l'adhésion) pour le contrôle technique de votre voiture et sur les stages de récupération de points effectués dans nos centres, et des tarifs préférentiels sur des locations de voitures, des hôtels, ou des voyages que vous pouvez réserver chez nous ! Et encore plus de services à découvrir dans les pages qui suivent...

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant à l'Automobile Club. Vous ne le regretterez pas comme les milliers d'automobilistes qui nous sont restés fidèles depuis toutes ces années.



Marc JEANSOU

SOMMAIRE

- P2** MÉDIATION / PROTECTION JURIDIQUE
- P3** CONTRÔLE TECHNIQUE
- P4** STAGE DE RÉCUPÉRATION DE POINTS
- P5** FORMATIONS «Formation à la rédaction d'un constat amiable»,
«Éco conduite» et «Réactualisation des connaissances du Code de la Route»
- P6** REMORQUAGE / DÉPANNAGE / ASSISTANCE
- P7** REMISE SUR LES VOYAGES / CARTE GRISE
- P8** RÉDUCTIONS DIVERSES
- P9** LETTRE / CÉRÉMONIE DES VOLANTS D'OR / CONSEILS
- P10** LE RÉSEAU A VOTRE SERVICE

BULLETIN ADHÉSION CLASSIQUE ET CLASSIQUE PLUS
BULLETIN ADHÉSION PREMIUM

1. LA MÉDIATION

Vous avez un conflit en lien avec votre véhicule, vous ne savez pas comment vous en sortir, et malheureusement vous n'êtes pas adhérent de notre association...

Pas de panique, nous pouvons vous aider !

La médiation résout généralement **75% des litiges**, et nous avons des spécialistes dans tous les domaines :

- des réparations mal effectuées,
- des garanties non prises en charge par le concessionnaire,
- des factures surévaluées,
- une vente ou un achat de véhicule à un particulier ou un professionnel qui se passe mal,
- une arnaque, des PV abusifs,
- un litige avec l'assurance,.....



Quel que soit votre problème, il devient notre problème dès que vous adhérez à notre association.

2. LA PROTECTION JURIDIQUE

*Prise en charge de vos intérêts d'automobiliste ou d'usager d'un véhicule de la catégorie L **

*Si votre litige survient alors que vous êtes déjà adhérent, nous prenons en charge l'ensemble des frais d'expertises ou/et judiciaires, avec un plafond de 5 000 € **

Prestations assurées par l'ACDR, société d'assurance mutuelle régie par le code des assurances

**Soumis à conditions (document à votre disposition à l'Automobile Club)*



3. **GRATUITÉ** DU OU DES CONTRÔLES TECHNIQUES

(ou remise selon le type d'adhésion)

L'Automobile-Club a été le précurseur du contrôle technique avec déjà un premier centre ouvert en 1952 !

Que ce soit pour un contrôle obligatoire ou volontaire, pour une voiture, un camping-car, une voiturette, une voiture sans permis, une moto, un quad, un trois roues motorisé... les centres de l'ACNF agréés par la Préfecture sont à votre disposition.



ADHÉSION CLASSIQUE : 2 bons de réduction de 23 €

ADHÉSION CLASSIQUE PLUS : 1 contrôle technique **GRATUIT**

ADHÉSION PREMIUM : 2 contrôles techniques **GRATUITS par an**

pour les véhicules de votre choix, que ce soit pour vous, un membre de votre famille, un ami... C'est vous qui choisissez les bénéficiaires.



4. GRATUITÉ DU STAGE DE RÉCUPÉRATION DE POINTS

(ou remise selon le type d'adhésion)

Agréés Préfectures : Nord R1305900270 - Pas de Calais R1206200060

5 Salles : Mons-en-Baroeul, Valenciennes, Dunkerque, Douai, Arras.

Stages assurés par l'**Automobile Club** ;

Récupération de 4 points dans la limite de votre plafond (6 ou 12 points), selon conditions légales.

- **Réductions** sur le prix des stages pour les adhérents.
- **GRATUIT** pour les adhérents **PREMIUM***

*** Soumis à conditions :**

S'il vous reste au maximum la moitié du nombre de points, soit entre 1 et 6 points – 3 points pour les permis probatoires, au jour du stage, et que vous perdez des points pendant la durée de votre adhésion.

5. FORMATION À LA RÉDACTION DES CONSTATS AMIABLES

L'association vous forme pour la rédaction du constat amiable. Un accident est toujours source de stress et de tensions, et le constat amiable est le seul lien entre les usagers et l'assureur.

Il est donc capital de le rédiger correctement car l'ensemble des éléments qui y seront notés permettront de définir les responsabilités de chacun des impliqués.

Dans la pratique, on s'aperçoit que **30%** des automobilistes remplissent mal leur constat amiable, et dans ce cas, les conséquences peuvent être dramatiques.

C'est pourquoi l'ACNF vous propose des formations **gratuites** pour éviter le stress et les pièges de la situation.



6. Eco-CONDUITE



5

L'ACNF organise des formations à l'éco conduite à l'aide d'un simulateur de conduite : Comment utiliser son véhicule de façon économique et écologique.

C'est non seulement des économies sur la consommation de carburant, mais aussi un véhicule qui s'use moins vite, moins de stress et moins de risque d'accident grâce à une conduite apaisée.

7. Réactualisation des connaissances du Code de la Route

Le code de la route est un droit qui a tendance à s'étoffer et à se modifier régulièrement. L'ACNF organise des formations réservées aux adhérents, pour remettre à jour les conducteurs afin d'éviter toute forme de risque lié à la méconnaissance.





8. REMORQUAGE / DÉPANNAGE

Dépannage dès 0 kilomètre, 24 h sur 24 h, 365 jours par an dans toute la France, en appelant une plate forme dédiée, et jusqu'à 62€ de remboursement par véhicule protégé.

9. ASSISTANCE

En option dans les adhésions classiques, mais en inclusion dans l'adhésion Premium, vous bénéficiez en plus d'une assistance :

Avec une franchise de 50 km, pour votre véhicule et ses passagers, si vous tombez en panne ou êtes victime d'un accident dans 28 pays d'Europe et du bassin méditerranéen, tout est pris en charge :

véhicule de prêt, frais de gardiennage, hôtel, rapatriement du véhicule, billet de train ou d'avion, chauffeur... (selon les conditions du contrat).

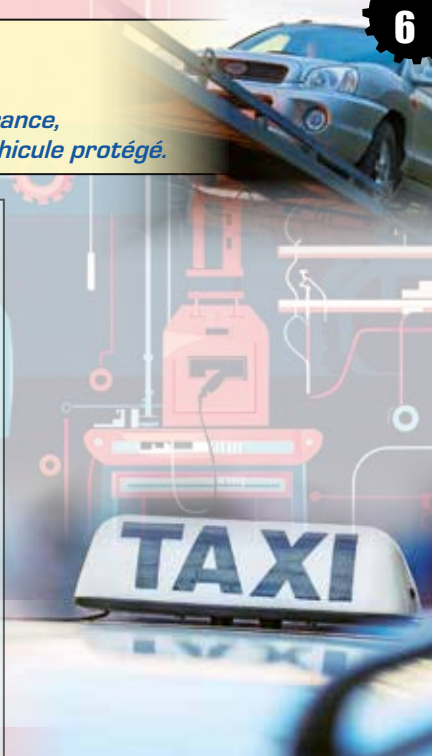
De même, toujours à plus de 50 km de votre domicile, si vous tombez malade dans le monde entier, quel que soit votre moyen de transport (avion, bateau, vélo, train...), pour vous, votre

conjoint et vos enfants fiscalement à charge, *vos frais médicaux sont remboursés et si besoin est, vous êtes rapatrié en France* (selon les conditions du contrat).

Les prestations sont assurées par Fidelia Assistance.

L'adhérent Premium bénéficie aussi de la mise à disposition d'un taxi pour rentrer chez lui après une soirée où il ne se sent pas en état de conduire, pour récupérer un véhicule en fourrière, ou en cas de suspension immédiate du permis de conduire (selon les conditions du contrat).

Ces prestations sont assurées par Mondial Assistance.



10. REMISES SUR LES VOYAGES DANS NOTRE AGENCE DE VOYAGES ACNF

POUR VOS VACANCES ET VOYAGES

L'ACNF vous conseille et vous propose
des tarifs préférentiels sur de nombreuses brochures.

[FRAM, KIT SOLEIL, KUONI, SALAUN, CROISIEUROPE, ...]



Association
immatriculée
au registre des
opérateurs de voyages
et de séjours
sous le numéro
IMO59100021

N'hésitez pas à prendre contact avec le siège de
Mons-en-Baroeul pour toute demande de renseignements :

Sandrine PANI - 03.20.28.48.06



11. CARTE GRISE

**L'ACNF effectue pour vous les démarches
pour obtenir la carte grise de vos véhicules.
Evitez les tracasseries administratives avec l'ANTS,
et reposez-vous sur nous que ce soit pour délivrer
ce certificat d'immatriculation, un changement
d'adresse, un changement de titulaire,
le tout pour 29,90€.
Et c'est gratuit pour le renouvellement
de tous vos permis de conduire.**

12. RÉDUCTIONS RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS DE L' AUTOMOBILE CLUB

La première révision **offerte** pour l'achat d'un véhicule neuf à la concession Toyota, Boulevard de l'Ouest à Villeneuve d'Ascq



HÔTELS

Tarifs individuels :

Réduction sur le prix de la chambre au moment de la réservation, hors petit déjeuner :

15% en France, Allemagne et République Tchèque, 10% dans les pays nordiques, 20% au Royaume Uni, en Amérique Latine, Asie et Pacifique, et 20 à 25% aux Etats-Unis, Mexique et Canada.



DELL

Des réductions jusqu'à **20%** sur le site de **DELL**, fabricant de matériel informatique.



Europcar

(Tourisme et utilitaires)

LOCATION DE VÉHICULES

15 % de REMISE pour toute demande sur le site **europcar.fr** ou en agence de location.

Europcar

13. LA LETTRE DE L'AUTOMOBILE CLUB DU NORD DE LA FRANCE

Cette lettre est envoyée gratuitement à l'ensemble des sociétaires. Elle permet de communiquer régulièrement avec eux, de les informer des activités du Club, de l'évolution du monde de l'automobile, mais également de notre position vis-à-vis des décisions prises par les pouvoirs publics souvent hostiles à la voiture et aux deux roues.



15. CONSEILS en tous genres

Vous vous posez des questions dans les domaines suivants : ordre de réparation, obligation de résultats, coût approximatif d'une réparation, vérification d'une facture, conseils techniques, choix d'un équipement, conseils avant achat, etc...

L'Automobile Club est à votre disposition pour vous conseiller.

14. VOLANTS D'OR

Chaque année, l'ACNF récompense les adhérents en procédant à la remise des volants d'or à ceux qui sont détenteurs de leur permis de conduire depuis au moins 40 ans, bénéficient d'un bonus au moins égal à **40%**, et qui n'ont jamais été responsables d'un accident corporel.

Le Club, c'est aussi un lieu où l'on sait ***féliciter les bons conducteurs***, qui se voient remettre une médaille et un diplôme lors d'une cérémonie conviviale où les adhérents peuvent discuter avec le Président et les salariés de l'association.



NOS AGENCES

DUNKERQUE (59140) :
Nous contacter

06 28 75 47 07
autoclubdunkerque@orange.fr

MONS-EN-BAROEUL (59370) :
21 avenue Léon Blum, BP40016

03 20 28 40 40
autoclubnord@wanadoo.fr



NOS CENTRES DE CONTROLE TECHNIQUE ET PARTENAIRES

ARRAS (62000) :
Centre Routier, Z.I. Arras Est, rue H. Geiger

03 21 50 25 25
autoclubbarras@wanadoo.fr

COUDEKERQUE-BRANCHE (59210) :
32 rue de Lille

03 28 66 21 06

DUNKERQUE PETITE SYNTHE (59640) :
77 rue Jean-François Deryckx

03 28 60 00 55

GRAVELINES (59820) :
9 Boulevard Salomé

03 28 23 25 75

HAZEBROUCK (59190) :
Auto-Scanner, 13 avenue de Saint-Omer

03 28 41 33 33

LENS (62300) :
Parc d'Activités du Gard

03 21 28 34 89
autoclublens@wanadoo.fr

MONS-EN-BAROEUL (59370) :
21 avenue Léon Blum, BP40016

03 20 56 17 17
autoclubmons@wanadoo.fr

TOURCOING (59200) :
28 rue Faidherbe

03 20 11 17 17
autoclubtourcoing@orange.fr

VALENCIENNES (59300) :
Avenue Adolphe Lacuzon, Pont Villars

03 27 46 17 78
autoclubvalenciennes@wanadoo.fr

AUTOMOBILE-CLUB DU NORD DE LA FRANCE
www.autoclubnord.com - autoclubnord@wanadoo.fr

Retrouvez-nous aussi sur X



BULLETIN D'ADHESION CLASSIQUE et CLASSIQUE PLUS 2026

VALABLE 12 MOIS de date à date

Je, soussigné(e), demande à être admis comme membre de l'Automobile-Club et déclare adhérer à ses statuts

[illegible][illegible][illegible]

Tél. _____ E-mail _____ Né(e) le _____

Accès à tous les services (hors options)		
Adhésion classique 1 véhicule		138,00 €
Adhésion classique Plus 1 véhicule		163,00 €
Options	Véhicule (s) suppl(s) _____ x 91 € =	_____ €
	Automobile-Club Assistance	49,00 €
	Magazine Action Auto Moto	25,00 €
TOTAL		_____ €

PARRAINAGE

Grattez pour gagner peut être 25 000 € par ticket

Je suis parrainé par :

Nom Prénom

Adresse.....

N° d'adhérent

Lors de votre adhésion, nous offrons à votre parrain
3 tickets « à gratter »

Mode de Règlement.....	Votre/Vos véhicules	Marque	Modèle	N° Immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
Fait à	1 ^{er} véhicule			_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Le _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Signature	2 ^{ème} véhicule			_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
	3 ^{ème} véhicule			_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Motif de votre premier contact avec le Club

Comment avez vous connu le Club : par un Ami ☐ par la radio ☐ par la presse ☐

Autres :

Droit d'accès et de rectifications nominatives suivant loi 78/17 du 6/01/1978

CADRE RÉSERVÉ À L'AUTOMOBILE-CLUB

Agence / Centre

Date Adhésion |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Date Echéance |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° de Sociétaire



BULLETIN D'ADHESION «PACK PREMIUM» 2026

VALABLE 12 MOIS de date à date

Je, soussigné(e), demande à être admis comme membre de l'Automobile-Club et déclare adhérer à ses statuts

NOM		PRÉNOM		NÉ (E) LE	
N° PERMIS DE CONDUIRE		DÉLIVRÉ LE		A	
ADRESSE					
CODE POSTAL		VILLE			
TÉL.		E-MAIL		PROFESSION	
SITUATION DE FAMILLE					

Souscrit à :

- ☐ **ADHÉSION AU PACK PREMIUM – PRÉLÈVEMENT MENSUEL : 26,00€ / mois** dès réception de votre bulletin d'adhésion « Pack Premium », nous vous adresserons une demande d'autorisation de prélèvement.
- ☐ **ADHÉSION AU PACK PREMIUM – PAIEMENT COMPTANT : 312 € pour 12 mois**

Fait à Le Signature



PACK PREMIUM

FORMULE "TOUT COMPRIS"
DE VOTRE AUTOMOBILE CLUB



AUTOMOBILE-CLUB DU NORD DE LA FRANCE
www.autoclubnord.com - autoclubnord@wanadoo.fr